

des énergies nouvelles et renouvelables, le pays s'en trouverait beaucoup mieux servi non seulement sur le plan de la sécurité énergétique mais aussi sur celui des emplois qui pourraient être créés dans les diverses régions du pays. C'est ce qu'on devrait faire au lieu de survolter l'économie de certaines régions bien déterminées en y faisant des dépenses très inflationnistes souvent associées avec les mégaprojets concentrés dans ces régions. Nous avons déjà connu ce genre de situation au Canada.

Peut-être est-il temps que le gouvernement, ainsi que les Canadiens, considèrent bien sérieusement certaines des solutions qui s'offrent et comprennent que nous devrions diversifier certaines de nos entreprises et de nos dépenses afin de nous servir nous-mêmes et les générations à venir beaucoup mieux que nous ne le faisons aujourd'hui.

Nous nous préoccupons notamment du problème de la responsabilité. Le député de Mission-Port Moody a soulevé cette question hier. Quand on discutera plus tard d'autres aspects du programme, le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) parlera beaucoup plus en détail du moyen d'obliger les sociétés de la Couronne à respecter le principe de la responsabilité. Ce problème constitue probablement la clé de la principale question sociale et politique à laquelle devront répondre les Canadiens et les hommes politiques non seulement au Canada mais aux États-Unis et dans tout le monde industrialisé au cours des prochaines années.

Cette question de l'imputabilité ne concerne pas uniquement les sociétés de la Couronne. Elle concerne aussi le Parlement et l'ensemble de la réforme parlementaire. En outre, il nous faut songer à faire rendre des comptes à toutes les grandes sociétés, publiques et privées, dont les décisions touchent de près la vie de la majorité des Canadiens.

Il est assez aberrant et quelque peu alarmant qu'à l'heure actuelle, les mécanismes d'imputabilité en vigueur dans les sociétés de la Couronne ne soient guère plus efficaces que ceux en vigueur dans le secteur privé. Comme le gouvernement et le ministre sont tout feu tout flamme pour créer instantanément peut-être une douzaine de sociétés de la Couronne—en les annexant à ce bill ou au reste du PEN—je les prie de songer que le Parlement devra élaborer de meilleurs mécanismes pour exiger du gouvernement et de ses sociétés de la Couronne qu'ils lui rendent des comptes. En outre, nous devrions essayer de faire participer à ces sociétés, dès leur création, les travailleurs, les collectivités ou les régions. Cette participation devrait faire partie intégrante des méthodes de gestion. Ainsi, les Canadiens et les députés ne seront peut-être pas obligés simplement de corriger des erreurs, bien des années plus tard après qu'elles aient été commises car grâce à cette concertation, les choses auraient probablement tourné autrement.

Il faut considérer cette affaire des deux bouts de la lorgnette. J'exhorte le ministre et son gouvernement à s'assurer que les intérêts du public seront protégés avant de se lancer tête baissée dans la création de centaines de nouvelles sociétés. L'année dernière, le gouvernement ne savait même pas combien de sociétés relevaient de lui et maintenant il tient mordicus à en créer davantage sans mettre en place les mécanismes nécessaires de gestion ou d'imputabilité.

Il faut être prudent à l'égard des règlements qui seront appliqués. Il ne s'agit pas uniquement de mettre sur pied un système critique, auquel participeraient les syndicats, les partis

d'opposition, etc. pour surveiller les faits et gestes de la société de la Couronne. Il faut faire en sorte que sur les plates-formes géantes qui seront installées au large des trois côtes du Canada il y ait des organes qui veilleront à ce qu'on ne trouve pas ici le genre d'attitude dont parlait un critique de livres dans le numéro du samedi 13 mars du *Globe and Mail*. La critique en question portait sur un ouvrage intitulé «The Other Price of Britain's Oil», de W. G. Carson. On y énonce les théories d'un magnat du pétrole impénitent qui semble très représentatif de ce secteur. Il se moquait éperdument des lois et des règlements régissant l'exploration des ressources et la découverte de pétrole et de gaz dans la Mer du Nord. Il a dit ceci:

«Nous enfrenons vos . . . lois tous.. les jours. Si nous ne le faisons pas, il n'y aurait pas . . . un seul puits dans . . . toute la mer du Nord.»

Il n'a pas sourcillé. D'après ce que j'ai pu apprendre des gens qui entretiennent de près ou de loin des rapports avec ce secteur, il n'est pas impossible que cette attitude se développe au sein des sociétés qui procèdent à des travaux d'exploration sur notre territoire. Cela ne va pas être facile de protéger le bien-être des Canadiens dans l'environnement et l'économie de demain. Ceux qui font de telles déclarations, notamment dans les secteurs réputés pour cela, ne vont pas nous faire de cadeaux à moins que nous n'établissions des règles très strictes au sujet de leurs activités.

● (1640)

J'ai bien peur que les ouvriers qui travaillent sur certaines plates-formes situées au large de nos côtes ne vont pas pouvoir s'organiser. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à partager cette inquiétude. Beaucoup de mes collègues, beaucoup de représentants des travailleurs et des organismes démocratiques qui représentent les travailleurs s'en inquiétaient également.

Il y a quelque temps, je me suis retrouvé bloqué à Calgary car mon avion ne pouvait décoller. Il y en a qu'une telle situation ne dérangerait pas. Pour tuer le temps, je me suis rendu dans un cinéma du centre-ville où j'ai vu un film qui s'appelait *The Outlanders*. Peut-être certains députés l'ont vu eux aussi. Cela faisait penser à *High Noon*, sinon que l'action se déroulait dans l'espace extra-atmosphérique sur une astéroïde. Sean Connery jouait le rôle d'un shérif dans un village de mineurs. C'était de la fiction, bien entendu, mais la nourriture des travailleurs contenait des produits chimiques et des drogues pour améliorer leur productivité.

**M. Keeper:** C'était un complot libéral.

**M. Kristiansen:** C'était de la fiction, mais qu'est-ce qui peut empêcher une société ou un organisme quelconque qui a des activités dans une région ou un milieu isolé, ce qui est le cas sur les plates-formes de forage, d'imposer sa propre loi?

Quand on lit le genre de déclaration que je viens de citer dans ce livre tout à fait à propos au sujet de la prospection et de l'exploitation du pétrole dans la mer du Nord, on peut se demander quel enfer nous allons créer sur certaines plates-formes. Les travailleurs de l'*Ocean Ranger* l'ont appris à leur détriment. Les travailleurs d'autres plates-formes établies au large des côtes craignent apparemment que cette catastrophe se reproduise parce que certaines personnes manquent à leurs responsabilités. Il y a de quoi avoir peur quand on voit des vagues de 35, 40 ou 50 pieds déferler sur les côtes de l'Atlantique.